

15.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes d'assurance-vie et recettes et déboursés au Canada des autres compagnies d'assurance-vie, 1930-34—fin.

Énumération.	1930.	1931.	1932.	1933.	1934.
DÉBOURSÉS.	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes—¹					
Versements aux assurés.....	177,179,476	203,011,738	240,290,876	232,651,353	210,376,762
Frais généraux.....	77,271,147	72,011,435	62,764,123	55,818,105	54,521,948
Dividendes aux actionnaires.....	3,022,993	2,148,144	1,284,255	978,401	1,032,675
Autres déboursés.....	12,775,135	19,202,852	27,673,482	22,083,535	19,315,106
Total des déboursés¹.....	270,248,751	296,374,169	332,012,736	311,531,394	285,246,491
Excédent des recettes sur les déboursés	135,119,949	132,981,538	59,854,957	67,929,078	107,850,432
Compagnies britanniques—²					
Versements aux assurés.....	4,402,299	3,511,983	3,982,297	4,115,646	3,348,684
Frais généraux.....	984,147	1,085,483	1,076,476	1,057,672	1,113,153
Autres déboursés.....	38,679	57,100	79,529	178,513	102,629
Total des déboursés².....	5,425,125	4,654,566	5,138,302	5,351,831	4,564,466
Excédent des recettes sur les déboursés.	1,898,094	1,915,733	1,331,999	974,101	1,971,653
Compagnies étrangères—²					
Versements aux assurés.....	40,277,675	48,233,349	58,311,755	60,260,889	55,176,652
Frais généraux.....	15,474,742	14,970,837	14,310,784	13,511,680	13,342,697
Autres déboursés.....	2,092,437	2,165,686	1,995,514	2,018,185	1,888,402
Total des déboursés².....	57,844,854	65,369,872	74,618,053	75,790,754	70,407,751
Excédent des recettes sur les déboursés.	38,638,298	35,648,968	26,747,499	22,246,920	26,665,356

¹ Comprend les déboursés effectués hors du Canada.

² Déboursés effectués au Canada.

Sociétés de prévoyance.—En plus de l'assurance-vie les opérations de quelques sociétés de prévoyance comprennent, entre autres, le paiement d'indemnités en cas de maladie; ces opérations sont toutefois peu importantes. Le tableau 16 contient des données sur l'assurance-vie effectuée par l'entremise des sociétés de prévoyance ainsi que la statistique relative à l'actif, au passif, aux recettes et aux déboursés des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères opérant au Canada. Les taux de ces sociétés sont calculés de façon à couvrir les indemnisations, en tenant compte de tous les principes d'actuaire. Toute caisse de bénéfice de toute société doit être évaluée chaque année par un actuaire qualifié (membre de l'Institut des Actuaires de Londres; de la Faculté des Actuaires d'Ecosse; de la Société des Actuaires d'Amérique; ou, de l'Institut Américain des Actuaires), et à moins que l'actuaire ne certifie la solvabilité de chaque caisse, un rajustement des taux ou des bénéfices doit être effectué. Les statistiques de la première partie de ce tableau couvrent 9 sociétés canadiennes faisant rapport en 1934 au département des Assurances du gouvernement fédéral et qui sont: Alliance Nationale, Ancient Order of Foresters, Artisans Canadien-Français, Canadian Woodmen of the World, Catholic Mutual Benefit Association, Commercial Travellers' Association of Canada, Independent Order of Foresters, Grand Orange Lodge of British America et Ukrainian Mutual Benefit Association of St. Nicholas of Canada.

En vertu d'un amendement à la loi des assurances, qui devint effectif le 1er janvier 1920, il est maintenant nécessaire à toute société de prévoyance étrangère de se procurer un permis du Dominion avant de faire affaires au Canada, mais toutes les sociétés qui autrefois faisaient affaires en vertu de licences provinciales peuvent continuer à faire les transactions nécessaires relativement à l'assurance de leurs membres; mais il leur est défendu d'accepter de nouveaux membres. La plupart de ces sociétés se sont procuré les permis exigés, il en est de même de quelques sociétés étrangères qui auparavant n'étaient pas munies de permis provinciaux.